GFA sarl

GLOBAL FINANCE ALGERIA

ComplexeWakfHaï El Kiram

Rue Abdelkader MEZOUAR

[contact@gfa.dz](mailto:contact@gfa.dz)

[www.gfa.dz](http://www.gfa.dz)

Bt 07 Tixerain,Birkhadem, Alger

Financial Training & Consulting Company

**Ecole Agréée par l’Etat**

**Arrêté N°5044**

Tél/Fax : +213 (0) 21 57 00 39

**La négociation collective en droit Algérien**

**Le : 28NOVEMBRE 2018**

**Durée**:1 jour

**.**

**Objectifs**:

* Maitriser les règles juridiques et les techniques du dialogue social.
* Comprendre le principe de la négociation collective, afin de pouvoir mettre en place une stratégie de négociation
* Comprendre les fondamentaux du droit du travail et ce pour une utilisation concrète au quotidien.
* Sécuriser les pratiques de management vis-à-vis des prescriptions de la législation du travail

**Public ciblé** :

* Directeurs des ressources humaines.
* Directeurs des affaires juridiques et du contentieux.
* Juristes.
* Responsables des ressources humaines.
* Délégués syndicaux
* Délégués du personnel.

**Support et méthode pédagogique :**

* L’animateur va privilégier et adopter une méthode et approche participative et interactive.
* Support écrit et numérisé.
* une grande marge sera consacrée aux questions des participants et traitement de leurs préoccupations réelles.

**Coût de la Formation :**

DZD 22000, HT/ Jour / Participant

# Animateur:

**MonsieurSI ALI HABIB**

**Consultant formateur**

## 

## 

**Programme de la Formation**

* Ancrage juridique.
* Définition.
* champ d’application :

a) champ d’application professionnel.

b) Champ d’application territorial (géographique).

* Représentativité des parties à la négociation :

a) Partie travailleurs.

* Représentativité au niveau de l’entreprise.
* Représentativité au niveau territorial :

b) Partie employeurs.

* objet de la négociation.
* modalités de Négociation.
* conclusion et exécution des conventions collectives.
* durée de la convention collective.
* règles applicables à la dénonciation de la convention collective.
* la négociation collective, une obligation légale.
* Dispositions pénales.